



Le journal du Tri et de la Prévention

Syndicat Intercommunal de Tri et de Collecte des Ordures Ménagères N°11 Novembre 2011

ÉDITORIAL

Ce 11^{ème} Journal du Tri et de la Prévention des Déchets est le deuxième numéro à sortir cette année après le numéro 10 distribué au mois d'avril 2011. Le choix d'une fréquence de parution bisannuelle répond à notre souhait d'apporter une information plus régulière et plus proche de l'actualité concernant la gestion des déchets ménagers.

Ainsi, vous verrez qu'à nouveau, une part importante du journal est consacrée à la prévention de la production de déchets. Vous découvrirez un bilan des premières actions mises en place dans le cadre du plan de prévention et le descriptif des animations organisées par le SITCOM Région d'Argentan à l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets. N'hésitez pas à y participer !

Vous trouverez également un article expliquant le fonctionnement du quai de transfert des déchets, que le SITCOM construit à Argentan et qui sera un élément central de la gestion des déchets à compter de mi 2012.

Des articles « de saison » vous expliqueront comment gérer au mieux les déchets spécifiques aux fêtes de fin d'année, mais également comment réagir en cas d'annulation de collecte du fait des intempéries.

Enfin, un article sur le tri dans la salle de bain vous permettra de découvrir que ce lieu est une source de déchets recyclables souvent ignorée.

Je vous en souhaite bonne lecture et vous invite à nous remonter vos remarques, positives ou négatives à sitcom@sitcom-argentan.fr

Jacques PRIGENT

Président du SITCOM Région d'Argentan



SOMMAIRE

Page 2

- Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

Page 3

- Foyers témoins d'élus

Page 4

- Quai de transfert

Page 5

- Le tri c'est aussi dans votre salle de bain

Page 6

- Passer un Noël responsable

Page 7

- Intempéries, arrêt des collectes; On rattrape
- Que faire si les conteneurs sont pleins

Page 8

- Les dernières infos du SITCOM

■ SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS



Du 19 au 27 novembre 2011 aura lieu la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets. Pour la troisième année consécutive, le SITCOM participera activement à cette manifestation. Cette nouvelle édition 2011 aura cette année une résonance particulière du fait de la signature du Programme Local de Prévention des Déchets avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), le

1^{er} avril dernier. Pour rappel, ce dispositif vise à réduire de 7% notre production de déchets en 5 ans, et de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires nocifs. La réussite de ce projet ne pourra se faire sans l'implication de tous, administrations et administrés.

Le programme de cette semaine sera orienté vers ces deux acteurs majeurs.

Le thème du jardinage et de l'entretien des espaces verts sera développé sous différents angles: jardiner au naturel, entretenir correctement son matériel, réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.

Les élus et les techniciens des communautés de communes du SITCOM seront conviés à découvrir la charte départementale de la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) enrichie du témoignage d'une collectivité engagée.

3 animations sont ouvertes au grand public.

N'hésitez pas à participer et venir échanger avec nous lors de cette semaine autour de ces thématiques.



JARDINER AU NATUREL

Samedi 19 novembre 2011.

Sur le site de l'association Jardin dans la ville située avenue de la 2^{ème} DB à Argentan, un marché de produits locaux et biologiques sera présent.

De 14h à 16h animation et échanges autour des techniques et astuces du jardinage au naturel.

De 16h à 17h animation et vente de composteurs. Les personnes qui désirent acquérir un composteur au tarif de 16 Euros pourront le retirer en s'inscrivant préalablement auprès du SITCOM.



ENTREtenir SON MATÉRIEL

Mercredi 23 novembre 2011 de 14h à 16h.

Lycée Don Bosco à Giel Courteilles.

Les élèves vous attendent dans leur atelier pour vous montrer et informer sur l'entretien des différents outils de jardinage qu'ils soient manuels ou motorisés (4 ou 2 temps).

Un matériel bien entretenu est un matériel qui dure.

VISITE PLATE FORME DE COMPOSTAGE.

Jeudi 24 novembre 2011 à 10h

Que sont devenues les 3 384 Tonnes de déchets verts collectées en déchèterie en 2010?

M Royer vous expliquera tout.

Rendez vous à la mairie de Loucé à 10h. (Inscription nécessaire auprès du SITCOM Région d'Argentan :02-33-36-13-60)



■ FOYERS TÉMOINS D'ÉLUS.

Le Programme Local de Prévention des Déchets est dirigé par un comité de pilotage formé d'élus qui représentent les CDC (Communautés De Communes). Huit élus se sont portés volontaires pour participer à l'opération foyers témoins.

Le principe de l'opération est simple: une période de 4 semaines pendant laquelle on ne change rien à ses habitudes, et on pèse ses déchets. Dans la seconde période, on adopte de nouveaux gestes parmi les 8 proposés afin d'évaluer l'impact en terme de diminution du poids des déchets émis.

Les gestes alternatifs.

Avant les courses.

- Concevoir les menus de la semaine.
- Faire une liste de courses en rapport avec les besoins.

Pendant les courses.

- Choisir le bon conditionnement et le bon produit.
- Éviter les sacs jetables (tous commerces).

A la maison.

- Pratiquer le compostage.
- Afficher le STOP PUB.
- Boire l'eau du robinet.
- Limiter les impressions.



La publicité représente en moyenne 50kg de papier par an et par foyer

Parmi ces huit gestes, deux sont particulièrement efficaces pour diminuer sa production de déchets: le compostage et le STOP PUB.

Les premiers chiffres de l'opération le montrent. Les déchets compostables représentent 20 à 40 % du poids des déchets. Les foyers ont reçu le premier mois 2,4 à 3,5 Kg de publicité, soit 9 % de leur production de déchets. L'écart du poids de la publicité est lié à la localisation géographique des élus.

Les gestes en amont des achats peuvent surprendre mais des études nationales et locales montrent que chaque français jette en moyenne 7 Kg d'aliments emballés chaque année! La conception de menus et de listes de courses permettent d'adapter les achats aux besoins.

Adopter des gestes, c'est aussi et surtout changer ses habitudes...



M Renaudin.
Maire d'Urou et Crennes.

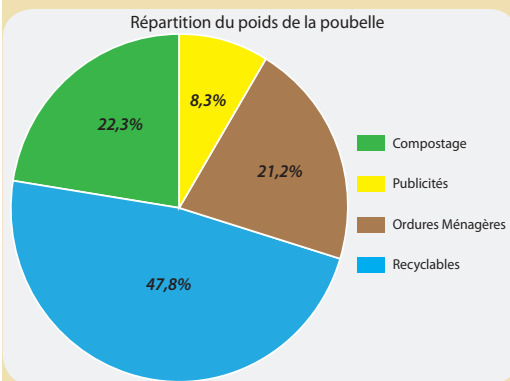
«Avant l'opération «élu témoin», notre famille effectuait déjà le tri des déchets ménagers en portant le verre, les papiers

et les emballages en plastique ou en métal aux conteneurs ainsi qu'en compostant les déchets végétaux de la cuisine.

Les marges de manœuvre pour diminuer leur mise en décharge en sont d'autant plus réduites.

Cependant, la pesée de chaque catégorie de déchets révèle un potentiel significatif de déchets évitables ou recyclables pour les familles (75% pour notre foyer) qui ne les trient pas encore complètement.

L'objectif de diminution de 7% d'ici 2015 du poids des déchets ménagers me semble donc réalisable avec la bonne volonté de tous en ce domaine.»



-7%



■ QUAI DE TRANSFERT

Les solutions de traitement des déchets s'épuisent sur notre département. Avec la fermeture annoncée du centre d'enfouissement de Fel en 2012, le SITCOM Région d'Argentan s'est prononcé pour la réalisation d'un quai de transfert, et ce dans le but d'optimiser le coût de traitement des déchets ménagers.

Le site est actuellement en construction rue de la Saponite à Argentan, en face la déchèterie et devrait être fonctionnel au printemps 2012.

Jusqu'à présent, à la fin de chaque collecte d'ordures ménagères, le véhicule de collecte en porte à porte se rendait directement sur le site de Fel, pour y décharger son contenu avant de terminer la collecte ou d'en commencer une autre. Après la fermeture de Fel cette organisation ne sera plus possible, car les camions de collecte en porte à porte ne sont pas prévus pour rouler sur plusieurs dizaines de kilomètres.

Un quai de transfert, parfois appelé station de transit ou plate-forme de regroupement, est une installation qui permet de regrouper les déchets d'une zone de collecte afin de les acheminer vers des sites de traitement avec des gros porteurs. Dans le schéma global de gestion des déchets, il s'insère entre les étapes de collecte et de traitement.

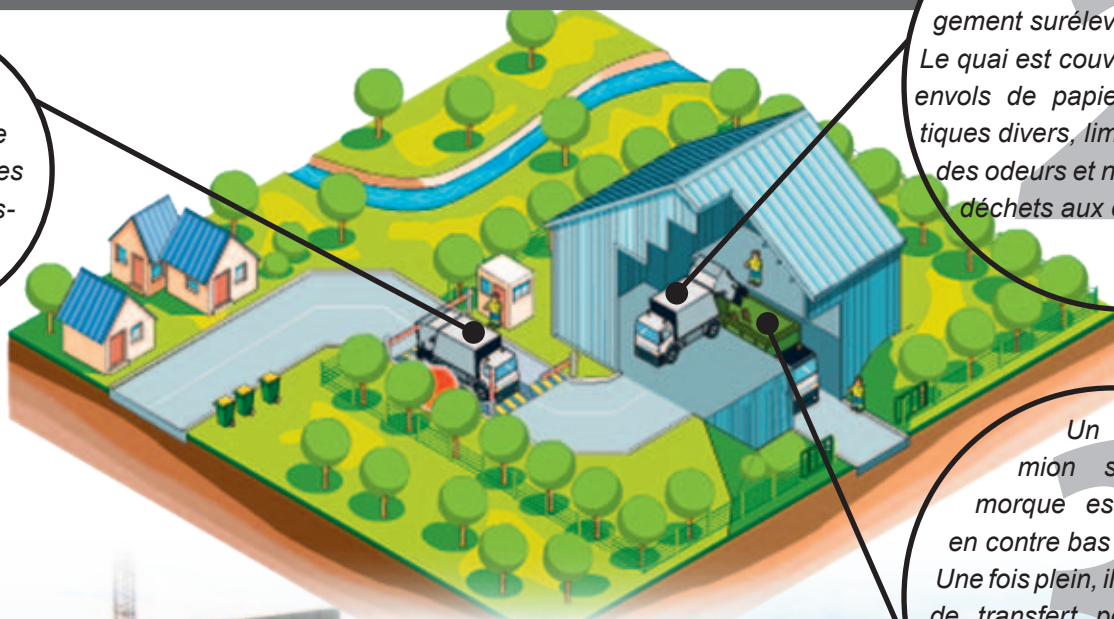
Le quai de transfert permettra également au SITCOM d'y installer des garages pour ses véhicules de collecte de bennes en déchèterie ainsi que des locaux techniques, une salle de réunion et une aire de stockage pour des équipements tels que des conteneurs ou des bacs roulants.

Le site, équipé de caméras vidéo et de badges d'accès électroniques sera entièrement autonome. Il ne nécessitera pas la présence permanente de personnel.

L'avantage principal d'un quai de transfert réside dans la réduction des impacts environnementaux liés aux transports. Les distances de collecte sont en effet optimisées, car un unique gros porteur est alors suffisant pour convoier les déchets vers les sites appropriés.

Comment ça marche?

1
A leur arrivée, les bennes de collecte sont pesées sur un pont bascule.



2
Elles sont ensuite orientées vers le quai de déchargement surélevé. Le quai est couvert afin d'éviter les envols de papiers légers et plastiques divers, limiter la propagation des odeurs et ne pas exposer les déchets aux eaux de pluie.

3
Un camion semi-remorque est stationné en contre bas du quai. Une fois plein, il quitte le centre de transfert pour se rendre au lieu de traitement. Il faudra environ 3 à 4 bennes de collecte pour le remplir.



■ LE TRI, C'EST AUSSI DANS VOTRE SALLE DE BAIN !

Une étude récente sur les gestes de tri, montre que 84% des français affirment trier leurs emballages ménagers. Un pourcentage élevé qui cache néanmoins une certaine disparité. Ainsi, seuls 55% des français trient leurs emballages issus de la salle de bain, et la moitié, ne le fait pas correctement.

Les trois principales raisons évoquées par les sondés sont :

- Manque d'informations sur le tri dans la salle de bain .
- Volume d'emballages moins important dans la salle de bain.
- Consignes de tri pas claires pour la salle de bain.

Faisons le point sur ce qui est recyclable.

- ♻️ Les flacons toutes tailles (gel douche, shampoing, lait de toilette, etc.) les aérosols sont à déposer dans les sacs, bacs ou conteneurs bleus avec les bouteilles et flacons plastiques
- ♻️ Les cartons et cartonnettes sont à déposer dans les sacs, bacs ou conteneurs jaunes avec les journaux et magazines.
- ♻️ Les flacons vaporisateurs en verre sont à déposer dans les conteneurs à verre(avec la tête de vaporisation).

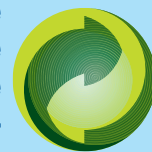
Si vous avez un doute déposez votre déchet dans la poubelle habituelle...

Maintenant, vous avez toutes les informations nécessaires alors bon tri, même dans la salle de bain.

CE QU'IL FAUT RETENIR

75 000 tonnes d'emballages de produits cosmétiques et d'hygiène jetés chaque année France.

Le point vert indique que l'entreprise qui fabrique le produit emballé participe financièrement au programme de recyclage de nos emballages ménagers.



La « poubelle barrée » signifie que l'équipement ne peut être jeté avec les autres déchets. Ce déchet doit être porté à la déchèterie.

La loi Grenelle 2 prévoit qu'en 2012 un nouvel étiquetage sera apposé sur les produits afin de distinguer ceux qui sont recyclables. L'objectif est de corriger la confusion induite par certains logos et améliorer la communication sur le geste de tri. Cet étiquetage est déjà présent sur des emballages de marque distributeur.



Rappel sur les déchets que l'on doit trier .

LES RECYCLABLES



LES NON RECYCLABLES



21% des Français seulement jettent dans la bonne poubelle la totalité des emballages de la salle de bain



■ COMMENT PASSER UN NOËL RESPONSABLE ?

Noël, son sapin, ses cadeaux par milliers et... ses déchets. Le SITCOM vous donne quelques informations utiles.

■ Pas de papier cadeau au tri

La majorité des papiers cadeaux vendus dans le commerce ne sont pas recyclables.

De part sa fabrication avec des papiers de récupération, il ne peut plus être recyclé après cet usage.

La vaisselle jetable en plastique (gobelets, couverts ou assiettes) fait aussi partie des déchets de Noël non recyclables.



«Déposez donc papiers cadeaux et vaisselle jetable avec les ordures ménagères.»

■ Triez aussi les gros cartons

Quant aux emballages cartons, triez les pour qu'ils soient recyclés. Il n'est pas toujours évident, surtout en présence d'enfants, de gérer cette éruption spontanée de déchets une fois l'heure fatidique arrivée. Mais un peu de volonté et d'organisation peuvent permettre de gérer correctement la situation. Si les cartons sont trop nombreux et volumineux, pliez et aplatissez les pour les déposer ensuite dans les bennes des déchèteries qui sont là pour vous faciliter la tâche.



■ Composter votre sapin

Quant au sapin, ne l'abandonnez pas sur la voirie où il ne sera pas collecté. Offrez lui une seconde vie en le déposant en déchèterie mais dépourvu de toute décoration.



■ Ne jetez pas trop vite

Nouveaux jouets riment souvent avec anciens jouets, on prend vite l'habitude d'emballer les anciens jouets devenus en un instant obsolètes, dans des cartons devenus à leur tour encombrants.

Pensez au don et aux différentes associations ou écoles qui pourraient en profiter au lieu de les jeter à la déchèterie.



Bon nombre de jouets encore état sont jetés après les fêtes de Noël.

«Noël peut également prendre cette forme de partage et de solidarité.»

■ INTEMPÉRIES, ARRÊT DES COLLECTES : ON RATTRAPE !

A cette période de l'année, peuvent survenir des problèmes de collecte des déchets, liés à des interdictions préfectorales de circulation des camions ou à cause des conditions météo très mauvaises. Dans ce cas, ne vous inquiétez pas, des rattrapages de collectes sont organisés dans les jours qui suivent.

Depuis plusieurs hivers maintenant, il arrive que les collectes de déchets soient perturbées: annulation, interruption en cours de collecte.

En effet les camions de collecte ne peuvent pas toujours se déplacer sur sol glissant de la même façon qu'un véhicule léger, de plus en cas d'accident, les conséquences engendrées seraient beaucoup plus importantes.

? **Que faire lorsque vous constatez que votre sac poubelle n'a pas été ramassé?**

Le SITCOM Région d'Argentan prévient aussitôt sur le site www.sitcom-argentan.fr que la collecte n'a pas lieu en expliquant la raison.

Le site est actualisé au moins une fois par jour.

Pour toutes les communes du SITCOM hormis Argentan, **des rattrapages sont effectués à partir du retour à la normale.**

Le rattrapage peut prendre jusqu'à 3 jours s'il doit être fait dans plusieurs communes du SITCOM, car **il est réalisé en plus des collectes habituelles** le matin ou l'après-midi. **Vous devez donc laisser vos sacs sortis.**

Le rattrapage peut aussi avoir lieu le samedi.



■ QUE FAIRE SI LES CONTENEURS DE TRI SONT PLEINS ?

Il arrive souvent que les conteneurs de collecte sélective soient pleins.

Plusieurs raisons à cela: le remplissage est aléatoire en fonction de la production des habitants; la fréquence de vidage varie en fonction des saisons; les jours fériés; les véhicules de collecte qui peuvent rencontrer des problèmes (panne de véhicule, stationnement gênant devant les conteneurs, etc).

Cependant il faut parfois penser à contourner les conteneurs pour utiliser les ouvertures se trouvant à l'arrière, car elles se remplissent souvent moins vite que celles de devant.

Vous pouvez également vous rendre sur un autre point recyclage se trouvant à proximité de votre commune habituelle



en appelant le SITCOM.

Vous pouvez informer le SITCOM Région d'Argentan de ces débordements afin que leur vidage soit programmé rapidement : au 02 33-35-22-57.

Mettez à plat les emballages (bouteilles plastiques, cartonnages...), ils prendront ainsi moins de place dans les conteneurs de tri qui se rempliront alors un peu moins vite.



En aucun cas ne laissez vos déchets recyclables au pied des conteneurs.



■ COLLECTE DES TEXTILES, UNE BELLE RÉUSSITE.

Remercions les habitants qui utilisent ces conteneurs afin de se débarrasser utilement de leurs vêtements, linge de maison, chaussures et accessoires de maroquinerie. Ces trois premiers mois d'installation, ce sont 21 tonnes qui ont été collectées.

Pour répondre à certains utilisateurs, sachez que les textiles collectés sont en priorité orientés vers la réutilisation quand ils sont en état. Sinon, ils sont orientés vers différentes filières de recyclage.

Pour faciliter le travail des collecteurs (qui vident les conteneurs), il est préférable de mettre les textiles en sacs.

Merci pour eux.

■ SITCOM ET CENTRE DE LOISIRS.

Les centres de loisirs de Rânes et Trun avaient des projets pédagogiques intégrant la connaissance et le respect de l'environnement.

Le partenariat avec les équipes éducatives s'est traduit en actes quotidiens et en discours de sensibilisation.

Les enfants ont donc pratiqué le tri des déchets, le compostage des restes alimentaires et utilisé de la vaisselle lavable pour les goûts.

Tous les centres de loisirs de notre territoire peuvent nous contacter pour l'été prochain.

Cette expérience du tri a fait mûrir cette interrogation: «maman, pourquoi on ne fait pas la même chose à la maison?»

■ QUE FAIRE DE SES HUILES DE FRITURE?

Les déchèteries disposent de fûts spécifiques pour les huiles de friture.

Ces huiles seront ensuite «nettoyées» des résidus (frites ou viandes) par filtration, puis de l'eau par décantation.

Le produit ainsi obtenu, mixoil, sera valorisé en bio diesel.

Ainsi la nature respire mieux, la consommation d'hydrocarbures diminue et des émissions de CO₂ sont évitées.

Vous aussi, offrez une seconde vie à vos huiles de friture.

■ ARTISANS / COMMERÇANTS.

Nous vous rappelons que le dépôt de cartons en déchèterie est gratuit pour les professionnels.

D'autre part, la CMAR (Chambre des Métiers et de l'Artisanat Régional) et l'Agence de l'Eau Seine Normandie vous accompagnent dans le montage de dossiers d'aide de financement pour la mise aux normes des lieux de stockage des déchets dangereux.

Contact :

Mme Radigue au Tel : 02 33 80 00 74
pradigue@cma-orne.fr

■ OPÉRATION FOYER TÉMOIN.

Vous souhaitez être un consommateur plus averti?

Vous souhaitez agir en faveur de la réduction des déchets ?

Participez à l'opération Foyers Témoins ! Avec des gestes simples mis en pratique quotidiennement il est facile de réduire de manière significative votre production de déchets : faites le test et partagez votre expérience !

Pour participer ou être informé sur cette opération qui débutera en avril 2012, contactez nous.

■ NOUVEAUX POINT DE TRI

Toujours en quête de nouveaux trieurs, le SITCOM Région d'Argentan met à jour ses points recyclage en installant des conteneurs de collecte sélective supplémentaires dès que le besoin s'en fait sentir.

Depuis le mois de septembre, les communes de Loucé et du Château d'Alménèches sont équipées d'un point d'apport volontaire pour le tri.



Les habitants de ces communes se déplaceront donc moins loin pour trier leurs déchets; et moins de déplacement, ça aussi c'est bon pour l'environnement.